

Des sacs bleus pour un ciel vert

KAREN OCANA

Le recyclage est un travail d'équipe, que ce soit à la maison, au bureau ou ailleurs, même à bord des avions d'Air Canada, où des sacs de recyclage bleus ont fait leur apparition. Nous devons remercier les deux chefs du Service en vol qui coordonnent cette initiative de recyclage auprès des membres d'équipage. Il s'agit d'Andrianna Pischos, chef de service – Planification de l'équipement et de la Chaîne d'approvisionnement – Service en vol, et de Patrick Botter, chef de service – Développement et Conception – Service en vol – Amérique du Nord. Ils ont d'ailleurs eu l'amabilité de me renseigner sur le programme de recyclage à bord.

Officieusement, Air Canada recycle déjà des produits à bord depuis la fin des années 1990. Officiellement, ce n'est que depuis le 1^{er} décembre 2006 que le programme de recyclage à bord et les sacs bleus ont été mis en place en Amérique du Nord. Selon Andrianna, ce programme n'est pas encore complètement officialisé, mais la tâche actuelle des membres d'équipage consiste à recueillir les cannettes d'aluminium dans un sac bleu et les journaux dans un autre, puis de les entreposer dans l'office pour que Cara Airline Solutions puisse ensuite s'occuper du recyclage. Selon l'estimation de Patrick, le recyclage se déroule comme prévu dans la plupart des vols. Il est très fier de l'accueil enthousiaste du personnel de cabine envers ce projet. L'objectif, en lançant le programme, consistait à obtenir assez facilement des résultats rapides et considérables; c'est pourquoi il a une portée restreinte. Le programme de recyclage à bord est le résultat d'un travail concerté entre Affaires environnementales, qui établit les règlements, Service en vol, qui assure la prestation du programme, et Cara avec qui Air Canada détient un contrat de services incluant le recyclage.

Selon Frank Cress, vice-président – Exploitation – Excellence de Cara : « Cara travaille de concert avec Air Canada afin de réduire la quantité de déchets recyclables qui se retrouvent dans des sites d'enfouissement. »



PHOTO : BRIAN LOSITO

De g. à dr. : Patrick Botter, chef de service – Développement et Conception – Service en vol – Amérique du Nord, Sheela Lee, agente de bord, et Laura Mazurier, directrice de bord.

Certains se demanderont peut-être pourquoi le programme de recyclage à bord se limite aux journaux et aux cannettes. Pourquoi ne pas composter les restes de nourriture? Il serait si simple de tout recycler! Teresa Ehman, chef de service – Affaires environnementales, a l'habitude de rétablir certains faits à ce sujet. Le service des Affaires environnementales doit appliquer la réglementation établie par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Il s'agit du même organisme qui contrôle la salubrité des aliments provenant de partout dans le monde, qui sont importés au Canada et qui passent dans la chaîne alimentaire. Teresa a indiqué que : « L'ACIA est responsable de voir à ce que tout vecteur biologique ou attribuable à des déchets n'entre pas au Canada. » Pensons à la fièvre aphteuse, dont le dernier cas remonte à 1952 au Canada, mais qui n'a pas encore été enrayerée dans beaucoup de pays. Air Canada ne peut ni composter ses déchets biologiques ni recycler le papier ou le plastique utilisé pour le service des repas à bord afin d'éviter la contamination croisée d'agents pathogènes d'un pays à l'autre. Actuellement, les déchets alimentaires des sociétés aériennes doivent être incinérés ou envoyés dans des sites d'enfouissement soumis à une réglementation rigoureuse.

Un avantage certain, Affaires environnementales et Achats stratégiques s'assurent que tous les produits de papier à bord des avions d'Air Canada sont fournis par Produits Kruger (anciennement Papiers Scott). Cette entreprise, qui est certifiée ISO 9001 en plus de se conformer à la norme canadienne ISO 14 001*, est à l'avant-garde dans les domaines du reboisement et de l'utilisation de la fibre recyclée et à haut rendement. Les produits de papier de Kruger satisfont et excèdent toutes les normes provinciales et fédérales en matière de pollution et de contrôle des impacts environnementaux.

Teresa, Patrick et Andrianna s'entendent pour dire qu'on pourrait en faire davantage et que cela viendra. La collaboration de Cara fait partie intégrante de l'implantation des paramètres afin que les chefs de programme puissent assurer un suivi des déchets recyclés et des progrès réalisés. Le programme de recyclage à bord a connu une réussite immédiate. C'est pourquoi beaucoup d'efforts sont déployés pour que le degré de réussite soit le même lorsqu'il s'agira d'instaurer un système permettant de mesurer efficacement les résultats du programme de recyclage.

* Il s'agit d'une norme de gestion environnementale axée sur la forêt qui comprend un cadre établi permettant de faire le suivi, l'évaluation et la communication de la performance environnementale.